



Votre Altesse Sérénissime,

- Monseigneur l'Archevêque,
- Madame le Secrétaire d'État à la Justice, Président du Conseil d'État
- Madame le Conseiller de Gouvernement – Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération,
- Excellences Messieurs les Ambassadeurs,
- Madame le représentant du Maire de Monaco,
- Monsieur le Chargé de Mission auprès de S.A.S le Prince,
- Monsieur le Conseiller National, Président de la Commission des Relations Extérieures,
- Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes,
- Monsieur le Président d'Honneur de l'A.C.H.M.
- Monsieur le Président de la Fédération Internationale des Corps et Associations Consulaires,
- Monsieur le Contrôleur Général en charge de la direction de la Sûreté Publique,

Chers confrères et amis,

Je ne peux commencer mon discours sans évoquer la récente et triste disparition de M. Urs MINDER, Consul honoraire de Suisse à Monaco. Urs MINDER était un homme jovial et bienveillant. Il nous manquera beaucoup.

Je tiens solennellement, au nom de l'A.C.H.M., à adresser à sa famille et à ses proches, nos plus sincères condoléances.



2

Mais Urs MINDER était aussi un bon vivant et il n'aurait certainement pas voulu que nous soyons tristes ce soir, voilà pourquoi c'est pour moi un grand honneur de me retrouver devant vous, pour fêter les 20 ans de l'ACHM.

Il va sans dire que c'est un sentiment de joie que je ressens ce soir et que j'aimerais partager avec vous durant ce dîner d'anniversaire qui rassemble autour de la famille consulaire, le Prince Souverain, de nombreuses personnalités locales et étrangères, ainsi que des amis proches de notre association.

Ce 20^{ème} anniversaire nous donne l'occasion de revenir sur l'histoire de l'association et sur la nature de sa mission.

C'est lors de la fête nationale monégasque de 2002 que quatre Consuls Honoraires, Mme. Lucille Montagu, M. Panayotis Touliatos, M. Raymond Turquois-Lughin et M. Laurent Wasteels envisagèrent de créer l'Association des Consuls Honoraires de Monaco, devenant ainsi les Membres fondateurs.

Je tiens à rendre un hommage particulier à Panayotis Touliatos qui a tellement œuvré pour nous et dont la présence ce soir montre son indéfectible attachement au Corps Consulaire.

Cette audacieuse initiative n'aurait cependant pu voir le jour sans le soutien du Prince Rainier III, dont nous commémorons les cent ans de



la naissance cette année et sans l'amitié sans cesse renouvelée de S.A.S. le Prince Albert II.

Depuis sa création en 2003, l'A.C.H.M. a eu pour ambition première de promouvoir et de développer les liens et les échanges entre les Membres du Corps Consulaire en Principauté. Elle a cherché aussi à renforcer le prestige de la fonction consulaire et la dignité des femmes et des hommes qui incarnent cette fonction.

Dans cette perspective, elle assiste les Consuls Honoraires dans l'exercice de leurs responsabilités quotidiennes et facilite l'interaction de leurs concitoyens respectifs avec les autorités, les administrations, les organismes et associations locales, ainsi qu'avec l'ensemble du tissu socio-économique.

Avec l'impressionnante augmentation de la proportion de résidents étrangers dans la population monégasque et avec l'immense variété des pays d'origine, il est plus aisé de comprendre l'importance que revêt désormais la fonction consulaire dans la vie de la Principauté et dans le développement de ses relations internationales.

De ce fait, l'A.C.H.M. est aujourd'hui un acteur incontournable à Monaco et un interlocuteur privilégié et efficace pour le Gouvernement Princier.

Le documentaire que nous venons de voir nous a également montré l'évolution de la fonction consulaire à Monaco et celle de l'association, depuis sa création en 2003.



④

Monseigneur, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de remercier tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'ascension et aux succès de l'ACHM. Des succès qui ne se mesurent pas seulement au nombre d'initiatives lancées, mais aussi, à l'envergure et à la notoriété acquises au fil des années par notre organisation.

Des remerciements que j'adresse tout d'abord, aux plus hautes autorités du pays et, à leur tête, le Prince Souverain, pour leur soutien constant et pour la confiance qu'elles témoignent à l'ACHM en l'associant à la réflexion sur les orientations stratégiques de la Principauté. Rappelons que l'ACHM est membre de droit du Conseil stratégique pour l'Attractivité.

Remerciements que j'exprime également aux autorités régionales et étrangères qui sont venues assister à notre célébration. C'est bien grâce à son large réseau d'amitiés que notre organisation a pu accroître son influence et asseoir sa notoriété au plan local et international. A cet égard, j'aimerais saluer tout particulièrement notre ami M. Nikolaos MARGAROPOULOS, le président de la FICAC, qui a fait le déplacement pour cet événement important.

Mes remerciements vont également à l'ensemble de nos adhérents, aux membres du Conseil d'Administration et aux présidents des 6 commissions, pour le formidable travail qu'ils effectuent.



5

Je remercie également les personnes qui ont contribué au développement de notre association :

- Madame Lucille MONTAGU, Membre fondateur et 1^{ère} présidente de l'ACHM en 2004,
- Monsieur Panayotis TOULIATOS, Membre fondateur de l'ACHM et ancien Secrétaire Général de l'ACHM de 2004 à 2016,
- Monsieur Robert SMULDERS, ancien président de 2004 à 2008, dont je salue la présence ce soir,
- Monsieur Jacques ORECCHIA, ancien président de 2008 à 2009,

Et bien sûr notre Président d'Honneur Monsieur Moustapha EL-SOLH qui a présidé l'ACHM pendant 10 ans, soit la moitié de l'existence de notre Association, c'est-à-dire du 31 mars 2009 au 13 mars 2019.

Moustapha EL-SOLH a donné ses lettres de noblesse à notre Association, ainsi qu'aux Membres qui la composent, et en a fait une institution dont le sérieux et l'efficacité sont reconnus par toutes et tous.

Je me dois de remercier aussi le Département des Relations Extérieures et de la Coopération, Madame le Ministre Isabelle BERRO-AMADEI, Mme Isabelle ROSABRUNETTO, Madame Marie-Catherine CARUSO-RAVERA, et Monsieur Thomas SANMORI pour l'excellence de nos relations et pour l'aide et le soutien que vous nous apportez.



6

Remerciements à Son Excellence Monsieur Laurent STEFANINI, Ambassadeur de France et Doyen du Corps Diplomatique, qui, bien tristement, nous quitte bientôt. Mais, Excellence, sachez que vous serez toujours le bienvenu au sein de notre Association.

Remerciements à l'Ambassadeur d'Italie, Son Excellence Monsieur Giulio ALAIMO, Vice-Doyen du Corps Diplomatique pour sa fidèle amitié.

Remerciements également à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, M. Bernard GONZALEZ, qui, tant de fois, à faciliter notre tâche.

Remerciements aussi à Mr le Contrôleur Général MARANGONI, en charge de la Direction de la Sûreté Publique. Les liens entre la Sûreté Publique et l'ACHM se sont encore amplifiés par la récente mise au point d'une Convention de Sécurité.

Remerciements à Mr le Président de la Société des Bains de Mer, M. Stéphane VALERI, pour son accueil et sa bienveillance et à toutes ses équipes de l'Hôtel Hermitage pour leurs compétences et leur gentillesse.

Pour terminer les remerciements, permettez-moi d'exprimer ma gratitude à la commission qui a préparé cette soirée sous la présidence d'Ilhami AYGUN et au colonel Thierry JOUAN pour l'organisation de cette soirée.



7

Nos 20 ans, nous pourrions les comparer à des noces de porcelaines. Nous connaissons tous les caractéristiques de la porcelaine : une matière à la fois très belle et très fragile. Notre travail de tous les jours, avec le Conseil d'Administration et les 6 commissions, consiste à sauvegarder sa beauté et à éviter qu'elle ne se brise !

Pour ma part, je mettrai toute mon énergie pour que notre association se développe davantage et qu'un prochain Président puisse prononcer en 2033 un discours comparant les trente ans de l'ACHM aux noces de perle, encore plus belle que la porcelaine et bien plus difficile à briser.

Vive l'ACHM et vive la Principauté de Monaco

Je vous remercie.